Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 104 (1959)
Heft: 5

Artikel: L'OTAN a dix ans
Autor: Perret-Gentil, J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342936

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

concrets et en comparaison de ce qui se passe dans d'autres pays. Car « l'intensité » d'une telle activité souterraine est impossible à chiffrer.

Et voici que Brigitte Bardot, dans son prochain film « Babette s'en va-t-en guerre » fait aussi du renseignement. Et même que son avion, qui devait la déposer sur le sol de la France occupée, a pris feu et que, pour une fois, ce n'était pas la faute des Allemands ! Décidément, le métier se détériore. Et ce qu'on appelait jadis, un peu pompeusement, la « guerre des cerveaux » risque bien de devenir la « guerilla des cervelets ». Ce que nous avons tenté de démontrer en des termes que nous eussions voulus plus diplomatiques. Mais on est ici un vieux soldat !

R. M.

L'OTAN a dix ans

Le 5 avril 1959, l'OTAN a fêté le dixième anniversaire de sa fondation. Plusieurs manifestations ont eu lieu au Q. G. de Rocquencourt ainsi que dans les principales garnisons alliées de l'Allemagne fédérale. Les services d'information de l'Alliance et ceux de nombreuses puissances ont saisi cette occasion pour rappeler les faits saillants de cette époque de dix ans et les buts de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Un rapide historique de cette période n'est certainement pas inutile pour montrer le chemin parcouru.

Avant l'alliance

Dès 1945, Sir Winston Churchill lançait un cri d'alarme et évoquait pour la première fois le « rideau de fer » qui s'était abattu. Les progrès de l'U.R.S.S. vont, en effet, s'é-

tendre peu à peu sur ce qui est devenu son « glacis ». En 1947, les Etats-Unis réagissent, par une aide financière en faveur de la Grèce et la Turquie, menacées de subir le même sort que les Pays Baltes, la Pologne, la Bulgarie et la Roumanie subjugués par l'U.R.S.S. Puis le général Marshall émet l'idée, qui deviendra réalité, d'un Plan pour le relèvement de l'Europe. Aussitôt le « Kominform », nouvellement créé en place de l'ancien « Komintern », organisme de liaison communiste à l'échelle mondiale, provoque des grèves insurrectionnelles dans plusieurs pays occidentaux. L'armée soviétique n'a pas été démobilisée, tandis que les forces alliées ont été ramenées à leur plus simple expression.

En 1948, la situation s'aggrave par le « coup de Prague », qui va faire basculer la Tchécoslovaquie dans le camp de l'Est, y entraînant définitivement la Hongrie. Puis commence en juin le blocus de Berlin, qui durera 323 jours, visant à l'éviction des Occidentaux de l'ancienne capitale du Reich. La même année les pays occidentaux signent le Traité de Bruxelles, embryon peut-on dire de la future alliance, qui tentait de créer un lien défensif entre ces pays et de regrouper les quelques forces existantes. Les Etats-Unis manifestent leur volonté de participer au Traité de Bruxelles.

La première phase de l'Alliance Atlantique

Le 5 avril 1949, après de longues négociations engagées par les Etats-Unis avec chacun des pays en cause, le Traité de l'Atlantique Nord est signé à Washington par douze Etats membres : deux américains, les Etats-Unis et le Canada, et dix européens, dont cinq étaient liés par le Traité de Bruxelles (Belgique, France, Grande-Bretagne, Luxembourg, Pays-Bas) et cinq nouveaux membres (Danemark, Islande, Italie, Norvège et Portugal). Le blocus de Berlin venait de se terminer, les Russes devant abandonner leur projet d'évincer les Occidentaux mais ne renonçant aucunement à une

soviétisation systématique de leur zone de l'Allemagne de l'Est, qu'ils cherchent également à étendre à celle de l'Autriche.

L'échec du blocus, qui eut une sérieuse répercussion dans les pays de l'Est, puis la défection de Tito, marquent la fin de la phase expansive soviétique en Europe, qui avait duré environ cinq ans. Les Russes, toujours grâce à l'appui que leur conférait la présence de nombreuses divisions, avaient néanmoins acquis sur le plan stratégique une position prépondérante sur le continent. Ils dominaient la Baltique jusque près de Lübeck, maîtrisaient la grande plaine européenne, voie des invasions, et détenaient le fameux quadrilatère de Bohème, une des places maîtresses de l'Europe centrale.

Du côté de l'Occident, une phase d'organisation va s'ouvrir, que l'on peut estimer à cinq ans environ. Elle est jalonnée par la mise sur pied des premiers organismes politiques et militaires de l'Alliance, en mai 1950 ; par la création de plusieurs commandements importants, dont le principal en Europe comporte des forces « intégrées » sous commandement unique ; celui-ci entre en fonction en décembre 1950. Puis en 1951, se joignent à l'Alliance la Grèce et la Turquie, qui complètent ainsi un ensemble de six à sept mille kilomètres de front s'étendant du Grand-Nord scandinave à la frontière caucasienne de la Turquie. En 1952, l'OTAN réorganise ses institutions à caractère politique et civil, en créant le poste de Secrétaire général. La même année, la Conférence de Lisbonne, après de longs travaux des experts, fixe les contributions de chacun des membres. Une soixantaine de divisions sont prévues, dont la moitié environ pour le commandement central de l'Europe, qui devait être doté des unités les plus modernes. Il y a lieu de remarquer que cet objectif ne fut jamais atteint en ce qui concerne précisément les divisions modernisées du Centre-Europe, mais il le fut pour les autres commandements Nord et Sud-Europe, ainsi que pour tous les organismes d'ensemble et les forces d'appui, dont en

premier lieu l'aviation. Enfin, deux ans furent encore nécessaires, soit jusqu'à la fin de 1954, pour inclure l'Allemagne de l'Ouest dans l'Alliance, après bien des résistances qui n'avaient plus guère leur raison d'être.

Au début de 1955, le 9 mai, l'Allemagne fédérale y accédant définitivement, l'Alliance Atlantique est parvenue à l'achèvement de cette phase initiale qui fut celle de son développement. Elle groupe dès lors tous les pays susceptibles d'en faire partie, dont leurs populations réunies s'élèvent à plus de 450 millions d'être humains, soit un peu moins que le cinquième de celle du globe ; et leurs terres, plus de 20 millions de km² sur 135 millions. Ces chiffres sont inférieurs à ceux du bloc eurasiatique, soit près d'un milliard d'hommes et 23 millions de km², Chine communiste comprise. Par contre dans tous les domaines de l'activité humaine, les pays de l'OTAN jouissent d'une suprématie manifeste : 50 % du commerce mondial, 75 % des flottes marchandes, contre respectivement 10 % et 4 % au bloc soviétique ; et une moyenne de 50 % pour les principaux postes des productions les plus importantes du monde, contre une moyenne de 20 % au plus dans l'autre camp.

L'effort de réarmement a été considérable. Il a été réalisé pour une grande part, surtout au début, par les Etats-Unis ; puis assez rapidement par les autres partenaires. Les dépenses d'armement sont montées en flèche durant les années de 1952 à 1954 ; elles ont atteint plus du 10 % du revenu national pour les Etats-Unis ; et en général un peu moins du 10 % pour les principales puissances européennes, avec la tendance très nette d'une diminution de ce pourcentage pour les petites puissances, s'abaissant ainsi à 2 % pour le Luxembourg. Mais les trois quarts de l'ensemble des dépenses sont couvertes par les Etats-Unis. Enfin, un travail en profondeur a été poursuivi dans tous les domaines de l'Alliance, sur le plan civil par la coordination de nombreuses branches, et sur le plan militaire en ce qui concerne l'organisation, la mise en condition et l'entraînement des forces. Cette activité

trouve sa consécration dans les grands programmes d'instruction élaborés et exécutés par le SHAPE[1].

En anticipant quelque peu, il y a lieu de remarquer qu'à cette première phase de mise en œuvre de l'OTAN, va succéder dès 1955 une seconde phase, où l'alliance suit un cours de « croisière ». Les extensions se trouvent limitées ; les dépenses, les forces et les armements, demeurent d'une manière générale à un palier, bien que naturellement de nouvelles évolutions et tendances se fassent jour.

Cependant, par un curieux synchronisme à peu près durant cette même phase où l'OTAN s'organisait, l'U.R.S.S. a reporté en entier sa puissance d'expansion en Extrême-Orient. Son action lui a valu d'y acquérir une position de premier plan. Ses succès, par acteurs interposés, lui ont ouvert de vastes étendues gagnées dans cette zone de « frange » aux confins des deux blocs rivaux. Mais ses agressions ont fait davantage pour sceller l'Alliance Atlantique que toute considération raisonnée. Par contre, ses entreprises sur des positions lointaines, aventurées, de puissances européennes, ont contribué à user dans une certaine mesure leur potentiel militaire par l'extérieur, tandis que d'incessantes propagandes tendaient à en faire de même par l'intérieur. Guerres froide et subversive.

La deuxième phase de l'Alliance

Il n'y a pas lieu de revenir ici sur ce travail, dénommé en profondeur, que l'Alliance a effectué dans tous les domaines, principaux ou annexes, de la défense commune, que seule une étude détaillée pourrait rendre. Dans cet historique de la coalition occidentale, ce sont les grands traits qui importent.

L'Alliance a donc poursuivi son activité sur le palier atteint. Dans le domaine de ce qui peut être appelé tech-

---

[1] Ce sujet a déjà été traité dans la *Revue Militaire Suisse* de décembre 1958 : « L'activité de l'OTAN et du SHAPE ». J. P.-G.

nique, c'est-à-dire tous les moyens dont doivent disposer des forces réellement organisées, elle a fait des progrès très nets. Pour mémoire on peut citer principalement l'infrastructure, aussi bien terrestre qu'aérienne ; l'organisation des communications, du système logistique, l'équipement des bases navales ; la création d'un réseau de pipe-lines ; l'organisation également de tous les moyens à terre de l'aviation, allant du guet, de la détection, à la défense anti-aérienne proprement dite, à la création de terrains d'aviation, doublés d'une manière générale par rapport aux prévisions du début. Il faudrait citer encore les nombreuses manœuvres communes ; les cours d'instruction, tendant, outre leur but propre, à l'unification des méthodes et à l'interchangeabilité des grandes unités ; le brassage des cadres de différentes nationalités dans les grands états-majors ; l'unification de certaines branches de la défense, techniques ou annexes, ou simplement l'accomplissement du service en commun.

Par contre, dans la formation de son corps de bataille du Centre-Europe, l'Alliance n'a pas progressé numériquement, plutôt même régressé à l'heure actuelle, sous l'effet précisément de ces guerres mineures imposées à l'extérieur, qui ont touché la France, directement, et plus indirectement, l'Angleterre, mais sous l'effet d'autres considérations pour celle-ci. D'ailleurs d'une manière générale, on note une tendance continue à un allégement des charges militaires, surtout en ce qui concerne le personnel issu du service militaire obligatoire. Il faut en venir à la création de forces allemandes, la valeur de cinq, puis sept divisions, pour que ce corps de bataille prenne ou reprenne sa consistance. Il est vrai que les déficits actuels, français en l'occurrence, pourraient être le cas échéant assez vite comblés par les mesures d'urgence de la mobilisation, ou de la « mise en garde », et dont la préparation se trouve maintenant très favorisée par la réorganisation du système de défense de la France.

Certes l'Alliance a énormément progressé dans la qualité des grandes unités, des forces aériennes et des réserves

générales qu'elle a constituées; mais sur le plan des différents pays, elle n'est pas parvenue à créer une vraie doctrine tactique commune. On compte encore presque autant de types de divisions d'infanterie qu'il y a d'armées nationales. S'il existe une quasi-unité de vue des Américains et des Français dans la conception de divisions à cinq éléments, des différences fondamentales apparaissent quant aux systèmes ternaire ou binaire, que semblent vouloir conserver opiniâtrement Anglais et Allemands.

Cependant tous ces faits ressortent d'un état de choses inhérent somme toute à l'essence même d'une coalition. Il est déjà remarquable qu'une unification profonde ait pu être obtenue du commandement et de l'organisation générale des forces de quinze nations, ce qui ne fut sans doute jamais le cas dans l'histoire, du moins dès le temps de paix — et ceci s'étant accompli tandis que des divergences plus tranchées subsistent comme on le verra, sur le plan politique.

* * *

Par contre, ce qui apparaît être d'un poids beaucoup plus considérable dans l'historique de la deuxième phase de ces dix années d'existence de l'OTAN, est sans contredit l'évolution de très grande importance se déroulant dans le domaine des nouveaux armements, aussi bien projectiles atomiques que leurs moyens de lancement. Dès 1955, l'U.R.S.S. étant devenue la seconde puissance atomique du monde, les organes politiques internationaux et gouvernementaux de l'OTAN admettaient la nécessité de doter toutes les forces de l'Alliance de moyens de feu nucléaires. Il s'agit là à n'en pas douter du tournant majeur de l'époque actuelle.

En effet, cet armement atomique se situe somme toute en dehors de l'Alliance. Il appartient aux Etats-Unis, selon des prescriptions légales qui leur sont propres ; et pour une moindre part à l'Angleterre. Il serait actionné par des forces se trouvant, d'une part, également en dehors de l'ensemble commun, c'est-à-dire des formations stratégiques aériennes

et navales autonomes, bien que pouvant intervenir en faveur de la défense européenne ; et d'autre part, des formations incluses organiquement dans cette défense. Ainsi ces dernières, notamment aux échelons des armées et corps d'armée, font figure des vrais dispensateurs du feu nucléaire sur le théâtre du Centre-Europe, tandis que sur celui du Sud-Europe, où ne stationne pas de force américaine, il a été constitué un détachement spécial, dit « SETAF », comprenant uniquement des armements atomiques. A l'échelon des divisions, dès maintenant les forces américaines, et sans doute anglaises, sont dotées du même armement, qui a été fort probablement étendu au niveau régimentaire. En outre, deux armées, française et allemande, possèdent les moyens, avions et engins-fusées, capables d'actionner le feu nucléaire, de construction soit nationale (SE 4200), soit américaine, par exemple les « Honest John » et avions sans pilote « Matador », au service desquels s'entraîne du personnel allemand.

Il découle de cette situation dans les armements atomiques que les forces de l'Alliance se trouvent partagées entre celles détenant les projectiles atomiques et les moyens de lancement, celles ne détenant que ces derniers moyens et, enfin, celles dépourvues dans ce domaine et qui ne seraient le cas échéant que simplement appuyées par des détachements spéciaux. On parvient ainsi à trois catégories de partenaires ; mais la vraie cassure à cet égard se situe entre la première et les deux autres catégories. Qu'on le veuille ou pas, il y a là un état de choses agrandissant l'importance des uns et diminuant celle des autres et les reléguant quelque peu à un arrière-plan d'ombre, qui ne suscite certes pas le désir ou le goût des responsabilités. Et cela s'est fait sentir, conjointement sous l'effet d'autres causes, notamment sur le plan politique.

Ainsi tout en poursuivant son cours de croisière, son perfectionnement, son entraînement et son activité de « routine », l'Alliance Atlantique a subi une sorte de distorsion du fait des armements atomiques. Dans cette classification qui

est faite aujourd'hui entre le stratégique et le tactique, il n'y a plus que deux nations de la première catégorie et une troisième si l'on considère les « intérêts mondiaux », la France, mais qui au niveau de l'Alliance demeure de vocation tactique comme toutes les autres du continent. De plus, d'une manière très générale, le développement prodigieux des moyens atomiques et des engins-fusées a eu pour conséquence d'accentuer encore au plus haut point la position de « supergrands » des deux rivaux du globe.

Tel est donc, semble-t-il, le trait dominant s'accusant à la fin de ces dix années de la défense commune de l'Occident. De plus, aux conséquences qui en découlent, d'autres données y apporteront des incidences nouvelles.

Alors que l'Occident abordait cette époque dénommée de croisière et qui fut également atomique, l'U.R.S.S. terminait, par une curieuse concordance, sa phase d'expansion extrême-orientale par des demi-succès, d'ailleurs fort substantiels. Puis à nouveau elle amorce une phase qui aura pour théâtre l'Orient, surtout méditerranéen. Il n'est que de considérer les dates pour se rendre compte de la réalité de cet étrange chassé-croisé de phases quinquennales, peut-être fortuites, peut-être de causes plus profondes. On ne sait si cette alternance de l'expansion soviétique sur certains théâtres s'arrêtera là. Néanmoins, comme si un cycle complet s'était accompli, on parvient au bout de dix ans, pour ainsi dire au point de départ, c'est-à-dire à une menace renouvelée sur Berlin — qui n'a en rien perdu sa valeur d'avant-poste au milieu de la grande plaine européenne.

Ainsi l'U.R.S.S. paraît vouloir disperser l'attention de l'Occident tour à tour sur ses positions les plus lointaines, puis rapprochées, puis encore à un point central. C'est un jeu stratégique mené à l'échelle de la masse eurasiatique. Il consiste à préoccuper l'adversaire et à distendre ses forces et ses moyens, ainsi qu'à mettre à l'épreuve son unité en soulevant des problèmes extra-européens, où les intérêts sont forcément dissemblables si ce n'est opposés. Ce jeu a porté

ses fruits. S'ajoutant à la distorsion des armements atomiques exagérant l'échelle des valeurs, il a eu des effets centrifuges sur l'Alliance. Celle-ci a toujours donné l'impression, non pas, il convient d'y insister, dans son activité et dans le domaine de l'organisation des forces, mais bien dans celui des événements courants, d'être à la remorque de ceux-ci, de courir au plus pressé ou d'engager des parades hâtives.

Tous ces faits ont donc joué sur le plan politique. Celui-ci est fort délicat et sensible. De plus, c'est à la charnière des plans politique et militaire que les incidences peuvent être préjudiciables. Or c'est précisément là qu'elles sont les plus accusées.

Certaines puissances ont pu se sentir moins directement intéressées à l'activité même de l'Alliance, dont la direction, ainsi que les moyens dont il a été question, se situent à un « sommet » très élevé, intercontinental, selon le style des fusées... Elles ne peuvent pas, les propagandes effrénées d'intimidation des Soviétiques aidant, ne pas se sentir exposées, tandis que les décisions se régleraient à un niveau où elles n'ont pas ou peu accès. De plus, les zones d'expansion de l'U.R.S.S. ont touché tour à tour des régions où l'une ou l'autre se retrouvait livrée à elle-même, cela étant surtout le cas en Orient et en Afrique. Enfin, au moment où la grande compétition économique est engagée à fond, les puissances de moyenne importance, n'ayant pas le potentiel des plus grandes, mais consacrant à la défense un pourcentage sensiblement égal de leur revenu national, et des charges militaires quant au personnel proportionnellement plus élevées, il devient compréhensible que les égoïsmes nationaux s'aiguisent et que coûte que coûte des allégements soient recherchés.

Il serait faux, en revanche, de pousser ce tableau au noir. Dans bien des cas l'unité de vues se maintient et il y a le commun dénominateur du continent européen, d'une valeur essentielle, vitale pour tous. En outre, les dirigeants de l'Alliance ont bien senti les flottements apparaissant sur le plan politique. De nombreux efforts ont été entrepris, ce

qui est à mettre également à l'actif de l'Alliance à son dixième anniversaire, pour donner à celle-ci un caractère et des buts qui ne soient pas exclusivement militaires, bien que la défense demeure son objectif primordial.

Cependant on peut reprocher aux mesures prises ou envisagées leur importance somme toute fort secondaire, n'influant pas réellement les prises de position, ou même parfois aboutissant à mettre davantage en évidence les divergences plutôt qu'à les atténuer. Il a souvent été question du « Directoire » de l'Alliance, circonscrit à quelques personnalités de certains pays. Il est difficile d'éviter, à moins de tomber dans l'inconvénient d'un appareil trop nombreux, qu'une direction ne soit de composition restreinte. Mais il importerait de déterminer si elle ne pourrait pas être plus diversifiée, afin que toutes les décisions concernant toutes les zones couvertes par l'Alliance ne soient pas prises sous l'effet des mêmes points de vue et selon la ligne d'une même tendance uniformément établie.

Par exemple, un des plus hauts organismes militaires de la coalition, le Groupe Permanent (Standing Group) offre un caractère assez représentatif, que le « Directoire », personne morale d'ailleurs non définie, pourrait même étendre, si ce n'est aussi le varier surtout en fonction des situations.

Il est de fait que hors de l'Europe et de ses rivages, l'Alliance n'a pas de politique. La « couverture » de l'OTAN ne joue plus. Elle est même battue en brèche par l'ONU, où s'excercent d'autres influences. Dans les conditions actuelles, il semble évident que cette couverture doit opérer au profit des pays en cause, non seulement dans leur structure européenne, mais quant à leurs intérêts hors d'Europe, si ce n'est mondiaux, dont ils tirent une part appréciable de leur valeur. Il n'est que de faire la somme après dix ans d'existence de l'Alliance, des positions perdues successivement par l'Occident au gré de crises locales, ainsi que des menaces de débordement qui se dessinent, pour justifier d'une protection plus solide. Or, à l'heure actuelle, toute nouvelle perte pourrait s'avérer fort grave.

Face a l'U.R.S.S.

A ce dixième anniversaire tout se passe, ainsi qu'il a été indiqué, comme si on en revenait en quelque sorte au point de départ : Berlin, au cœur de la grande plaine européenne. Est-ce une feinte ou la poursuite du jeu alterné des feintes et des pressions menées sur les lignes intérieures ? Rien ne permet de le trancher d'une manière absolue. En tout cas ce ne serait certainement pas une feinte si l'Alliance n'avait pas retrempé son unité.

Mais à l'achèvement de cette phase décennale et malgré la similitude des première et dixième années, il importe d'évaluer à grands traits le potentiel militaire de l'U.R.S.S., qui n'est pas resté stationnaire à son point de départ. Bien au contraire, dix ans après, il a grandi dans des proportions considérables.

Puissance militaire presque exclusivement terrestre, l'U.R.S.S. a entrepris son développement dans les trois domaines de terre, de mer et de l'air. Ses forces navales et aériennes réunies représentent approximativement le 50 % de l'ensemble. C'est là essentiellement le fait d'une puissance de vocation stratégique et mondiale. Cependant au point de vue des effectifs, la marine et l'aviation ont chacune environ 800 000 hommes, tandis que l'armée de terre maintient environ 2,5 à 3 millions d'hommes sous les armes.

Sans armements spéciaux encore dans la période d'après-guerre, elle parvient maintenant au second rang dans le domaine des armements atomiques, au second quant à l'aviation tactique, peut-être au troisième quant à l'aviation stratégique et presque au premier, ou ex-æquo, dans celui des engins-fusées.

Ses forces de terre ont subi durant ces dix dernières années et surtout les cinq dernières, une refonte profonde. Les effectifs ont été diminués de 30 % et les divisions, notamment par regroupement de nombreuses unités-cadre ou à faibles effectifs, de 175 à un niveau de 110 à 120. Mais ces réductions correspondent, selon d'ailleurs une tendance générale dans

toutes les armées modernes, à un accroissement de leur puissance de feu.

Dans les forces soviétiques cette transformation se manifeste sous deux aspects : divisions d'infanterie nettement renforcées en effectifs et surtout en moyens d'appui, sans dépasser d'ailleurs les normes des Occidentaux ; accroissement des éléments non endivisionnés et des réserves des échelons supérieurs — sous forme de divisions, selon le mode russe, d'artillerie, de DCA, du génie, etc.

La division russe de la guerre ne comprenait en général que deux régiments d'infanterie et ne possédait guère d'armes d'appui. Elles ont été aménagées selon le type ternaire et leur artillerie comprend deux échelons, de campagne et lourd, en partie atomiques. Une fraction importante de ces divisions est mécanisée ou motorisée. Cette mécanisation apparaît comme l'état d'achèvement d'une motorisation très poussée. Le tiers des divisions est probablement blindé. Celles-ci sont à quatre régiments de chars, trois moyens et un lourd, pour ainsi dire à l'image des types occidentaux.

A tous les échelons des forces, outre l'accroissement déjà indiqué de l'artillerie, sont apparus des engins-fusées de portées allant de plusieurs centaines de kilomètres jusqu'à une trentaine pour l'engin divisionnaire. De plus, fait unique, les Russes possèdent un mortier de 240 mm vraisemblablement atomique, mettant ainsi des possibilités de feu nucléaire au niveau régimentaire. On note également un foisonnement de nouveaux engins, roquettes, canons sans recul, etc., pour l'armement des unités subalternes, ainsi qu'une motorisation accusée des matériels spéciaux, artillerie autopropulsée, hélicoptères, véhicules amphibies et du génie. L'instruction des cadres et de la troupe a été très développée, comme cela ne fut jamais le cas en Russie.

L'ensemble des forces est organisé en groupes d'armées ou « fronts ». Il semble qu'il en existe quinze (ou un peu moins) en potentiel, correspondant aux quinze armées aériennes tactiques existantes, chacune d'elles appartenant

à un « front » (peut-être quelques-unes en réserve générale). On estime que la moitié des forces terrestres fait face à l'Europe ; celles-ci constitueraient un vaste théâtre de guerre à commandement unifié. Il s'agirait donc d'une soixantaine de divisions, portées à une centaine par adjonction des divisions des pays satellites, qui, bien que d'un niveau inférieur, sont en voie de progrès.

Rien que dans l'Allemagne de l'Est, l'U.R.S.S. possède 20 divisions, 6 corps d'armées et une armée aérienne, soit un groupe d'armées ou « front ». Un renforcement proviendrait de la « Volksarmee », 7 divisions, plus 4 de la Police encasernée et des Gardes frontalières. Ce « fer de lance », le quart des forces du théâtre de guerre, serait vite épaulé par des échelons successifs de l'arrière et plus rapidement encore par des divisions aéroportées créées dernièrement en Ukraine. Le programme de construction des avions de transport militaire, en voie d'achèvement, a été de 5000 appareils.

Enfin dans les autres forces, il serait presque inutile de rappeler l'aviation de bombardement, l'installation de nombreuses stations de lancement de fusées de portée continentale sur tout le glacis et intercontinentale dans les régions nordiques. En outre la Marine dispose dès maintenant d'environ 700 sous-marins, basés dans le Grand-Nord, dans la Baltique, la mer Noire et à Valona. Il existe encore trois autres théâtres de guerre : les régions arctiques, en voie de développement ; méridional ou de la mer Noire ; et extrême-oriental. L'unité de commandement, politique, politico-militaire et militaire du bloc soviétique est absolue.

Cette description sommaire montre l'importance considérable de l'adversaire que l'Alliance Atlantique aurait en face d'elle. Si cette dernière en dix ans a nettement progressé, si la valeur de son commandement et de son organisation générale est supérieure, elle se trouve néanmoins devancée sur le plan des forces terrestres et souffre de certaines divergences sur le plan politico-militaire, notamment en dehors de sa zone stricte de couverture. J. PERRET-GENTIL